

	QHSE Direction	Issue 01 Rev 02	30 Mars 2014
	SAFETY POLICY	Page 1 of 1	

Politique de sécurité

Le Président Directeur Général d'Air Express Algeria considère que la sécurité est primordiale dans la conduite des Opérations

Pour éviter les incidents et éliminer les risques de dommages ou blessures, Air Express Algeria s'engage à maintenir une stratégie active dans la mise en œuvre des processus d'un Système de Gestion de Sécurité efficace.

Pour ce faire nous nous engageons à :

- 1- **Nous conformer à la loi algérienne et la réglementation internationale en vigueur.**
- 2- **Promouvoir les échanges d'information sur toutes les questions de sécurité**
- 3- **Encourager tous les employés à signaler les dangers et leurs préoccupations relatifs à la sécurité.**
- 4- **Ne jamais obliger un employé à compromettre la sécurité pour « finir un travail ».**
- 5- **A ne prendre aucune mesure disciplinaire contre tout employé pour avoir signalé un danger ou un problème de sécurité.**
- 6- **A assurer à tous les employés les formations et qualifications requises pour travailler et agir en toute sécurité dans leurs domaines respectifs.**
- 7- **Définir clairement à tous les personnels, cadres et employés, leurs prérogatives et responsabilités quant à la réalisation des performances de la sécurité de notre organisation et de celle du Système de Gestion de la Sécurité.**
- 8- **Allouer toutes les ressources requises et équilibrées à toutes les Directions pour leur permettre d'atteindre des résultats satisfaisant ne matière de sécurité.**
- 9- **Nous efforcer à fournir à nos employés et clients un environnement de travail sain et sûr.**
- 10- **Mettre en place une gestion proactive d'identification des dangers ; d'évaluation et l'élimination des risques de blessures et des dommages aux équipements ou de les réduire à un niveau acceptable**
- 11- **Signaler les incidents, documenter nos conclusions et nos actions correctives et améliorer d'une manière continue le niveau de la sécurité.**
- 12- **A responsabiliser chaque gestionnaire pour la mise en œuvre des processus de gestion des risques dans son domaine de responsabilité.**
- 13- **A ce que chacun d'entre nous - du cadre gestionnaire au simple employé - soit conscient de sa Responsabilité pour rendre nos opérations sûres.**
- 14- **Inclure les processus de nos sous contractants relative à la gestion des risques pour une meilleure maîtrise des questions relative à la sécurité**

Cette politique de sécurité sera révisée annuellement

La responsabilité ultime pour la sécurité dans la société m'incombe en qualité de Président Directeur General.

Air Express Algeria
Le President Directeur Général

date : 30 Mars 2014


C. BELLEILI